



ECROUVES

BULLETIN MUNICIPAL 2024

Directeur de publication : Roger SILLAIRE
Conception et Rédaction : Commission Communication
Crédit photos : Mairie, Pierre GUILLAUMÉ et Patrice KNAPEK
Impression : Imprimerie APACHE COLOR 9 Rue des Michottes à Nancy
Dépôt Légal : 11/10/1995

▶ **Les vœux de Roger SILLAIRE, Maire d'Ecrouves**



Mes Chers Administrés,

Nous nous sommes interrogés sur la pertinence de maintenir dans sa forme papier l'édition du bulletin municipal, de moins en moins utilisé au profit de la version dématérialisée.

Pour nous enquêter de votre avis, un mini-sondage effectué sur notre application Intramuros, nous indique qu'une large majorité (65%) souhaite le maintien dans sa forme actuelle, avec plus d'informations sur la Communauté de Communes (CC2T) et ses compétences, les grands projets de la Ville, les manifestations de nos associations entre autres !

C'est ce que nous avons essayé de faire dans cette édition.

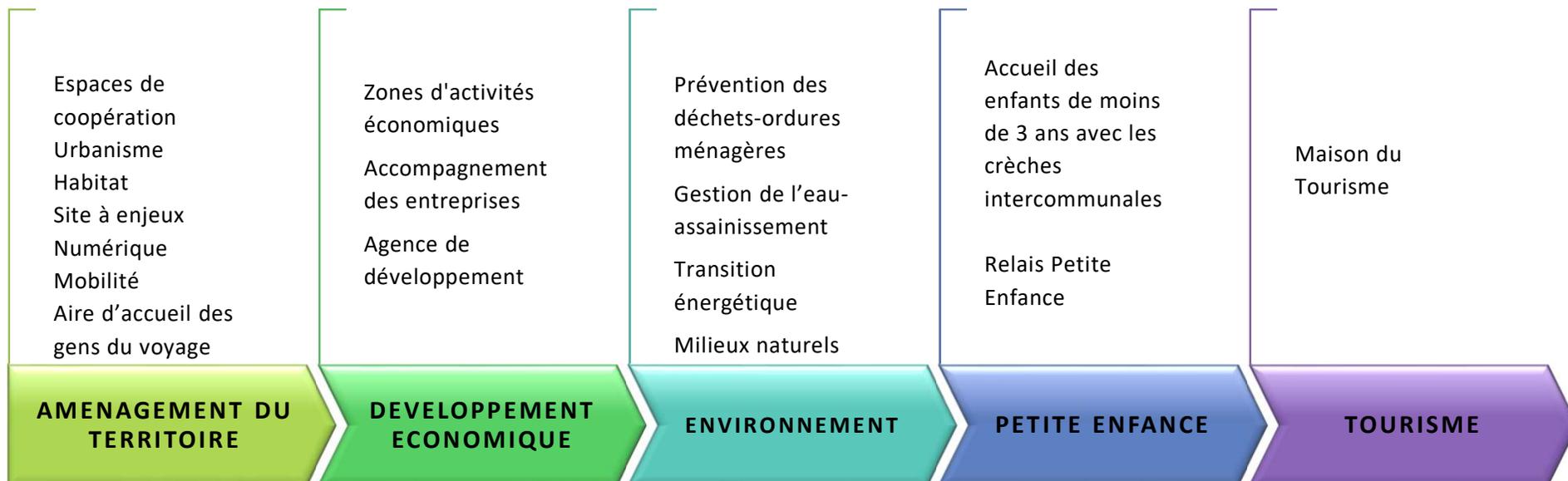
Par ailleurs, le site de la ville contient l'ensemble des informations nécessaires à votre vie quotidienne : nous l'avons modernisé pour que la navigation y soit la plus facile et la plus intuitive possible.

Nous restons bien évidemment à votre écoute.

***Je vous convie à la cérémonie des vœux du maire
suivie du vin d'honneur qui se tiendra
Lundi 8 Janvier 2024 à 18h30 au gymnase ROBINOT.***

***Les élus du Conseil Municipal vous présentent
leurs vœux sincères de bonheur et de santé
pour cette année 2024 !***

PRESENTATION DES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES ET DES COMPETENCES DE LA VILLE D'ECROUVES



COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES : LES SERVICES

Aménagement du territoire

- Elaboration du **PLUIH** Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat
- **Mobilité** avec des itinéraires cyclables, des aires de covoiturage, des bornes de recharge électrique et le Réseau de transport Colibri
 - **Numérique** avec le déploiement de la fibre
- Requalification de friches par leur acquisition et Aménagement des sites et de leurs voiries attenantes : **Favoriser l'implantation** de logements, de résidences, d'entreprises et d'industriels
- Gestion de l'**aire d'accueil et de l'aire de grand passage des gens du voyage**
 - Exploitation du **centre aquatique Ovive**

Environnement

- Gestion, Entretien et Distribution de l'**Eau potable** y compris les usines de traitement des eaux et leurs ouvrages
- Gestion, Entretien et **Assainissement des eaux usées** y compris les stations d'épuration et les installations en non-collectifs
 - Gestion des **Eaux pluviales** y compris les bassins de rétention
 - Gestion des **Cours d'eau** y compris leur renaturation
 - Protection des **Espaces naturels** pour favoriser la biodiversité
 - Gestion des **Ordures ménagères**
 - **Tri des déchets** y compris les composteurs individuels, les composteurs partagés et les abribacs
 - Gestion des **Déchetteries** y compris le bungalow de la récup'
 - Gestion des déchets des professionnels
 - **Parc Solaire**
- Exploitation de la **chaufferie Biomasse** (bois/gaz) et de son réseau de chaleur

Développement économique

- Favoriser l'implantation d'entreprises grâce à l'aménagement de son territoire : **Gérer, entretenir et dynamiser 10 zones d'activités économiques**
- Prestation de **conseils auprès des entrepreneurs** pour faciliter leur installation et développement
 - Interlocuteur privilégié pour **l'insertion par l'activité économique**
- Création d'une **pépinière d'entreprises** : accompagner avec les locations de bureaux à prix attractifs pour favoriser le développement

Inscrivez-vous sur le **portail abonné eau** et renseignez votre numéro de portable pour être **informé en direct** de toute **coupure d'eau** dans **votre secteur** d'habitation

<https://www.abonnes-eau.terrestouloises.com>



Un problème ?

N° 09 74 19 55 55 (appel non surtaxé)

Plus de précisions sur les actions de la Communauté de Communes Terres Toulouses en consultant le **site internet** <https://www.terrestouloises.com>

COMPETENCES D'ECROUVES : LES SERVICES DE LA COLLECTIVITE

Services communs

- **Etat Civil** : Tenue des registres ; délivrance des actes s'y afférents (naissance, mariage, décès)
- **Formalités administratives en lien** : Constitution des dossiers de mariage, de pacs, délivrance de duplicata de livret de famille, attestation de recensement dès l'âge de 16 ans, célébration de baptême républicain
 - **Gestion funéraire** : Police des funérailles et gestion des cimetières
 - **Elections** : Inscription sur les listes électorales ; gestion et organisation des scrutins
 - **Scolaire** : Inscription dans les écoles et gestion des demandes de dérogation
 - **Urbanisme** : Aide et renseignements pour les dépôts de dossiers de demandes d'AOS Autorisation d'Occupation des Sols ; déclaration préalable/permis de construire
- **Formalités réglementaires en lien avec le pouvoir de police du Maire** : Sécurité, tranquillité et salubrité publique ; occupation du domaine public en cas de travaux ; déclaration de possession de chien dangereux ; déclaration de possession de volailles ; débit de boissons
 - Gestion des demandes de **logements communaux** et gestion locative
 - Gestion du **CCAS** avec établissement des actes spécifiques au Conseil d'Administration et notamment le suivi budgétaire
 - **Inscription aux services facultatifs Jeunesse**

Services proposés

- La **restauration scolaire** pour les enfants des écoles d'Ecrouves
- **L'accueil périscolaire** : Service de garde des écoliers avant et après les horaires obligatoires d'école
- L'animation avec les **mercredis récréatifs** et les centres de loisirs à chaque vacances scolaires pour les enfants âgés de 3 à 12 ans
- Les activités sportives proposées aux enfants âgés de 11 à 17 ans avec le **Pass Ados** et l'opération argent de poche avec les **Chantiers Jeunes** dès 14 ans, pendant les vacances scolaires hormis celles de Noël
 - La formation au **BAFA Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs**
 - **Gestion de location des salles communales**
 - **Soutien aux associations**: octroi de subventions, prêt des salles communales et de matériels y compris l'aide du personnel communal, mise à disposition d'un photocopieur dédié avec les consommables (sauf le papier)

Services techniques

- **Entretien des bâtiments communaux en régie** dont les écoles, les salles associatives, les locaux sportifs et les logements communaux
- **Entretien, réparation et installation en régie du mobilier communal** dont scolaire
- **Entretien des voiries** dont le balayage, la réfection des couches de roulement, les trottoirs, les bordures, les caniveaux, les espaces verts, la signalisation routière horizontale, verticale et lumineuse
 - **Entretien des avaloirs**
- **Entretien du domaine public** dont le retrait des dépôts sauvages et le maintien de la propreté du domaine public et privé de la commune
 - Entretien des **espaces verts et fleurissement** de la commune
 - Entretien du **patrimoine arboré, taille et abattage d'arbres**
 - Entretien et **fauchage des bords de route et des chemins communaux**
 - Entretien des **cimetières et des églises**
- Entretien et vérification réglementaire de **l'éclairage public et gestion du réseau**
- Entretien et vérification réglementaire des **DAE** Défibrillateur Automatique Externe
 - Entretien et vérification réglementaire en lien avec la **sécurité incendie** des Etablissements Recevant du Public ERP
 - Vérification de la conformité, entretien et suivi de la **défense incendie**
- Entretien des **équipements numériques, informatiques et de télécommunication** dont ceux mis à la disposition dans les écoles (Ecrans Numériques Interactifs, Vidéoprojecteurs, Ordinateurs Fixes et Portables)
- Travaux d'entretien et de vérification réglementaire des **équipements sportifs et des aires de jeux** y compris remplacement des matériels défectueux
- Entretien du **matériel de restauration scolaire** sur les deux sites (Salle des Fêtes et Groupement Scolaire Justice)
 - Organisation des **cérémonies officielles** avec la logistique matérielle
- Logistique des **manifestations communales et associatives**; la mise à disposition de matériels
 - **Action de sécurisation** des sites lors des manifestations communales
- **Déneigement** des routes communales, gestion et approvisionnement des bacs à sel
 - Installation des **illuminations de Noël, Tir en régie des feux d'artifices**
- **Intervention d'astreinte et d'urgence** sur l'ensemble du territoire communal pour assurer la sécurité des usagers
- **Pilotage des travaux d'investissement** : étude, suivi de la réalisation, vérification de la conformité des travaux des entreprises et des règles de sécurité
 - **Intervention nacelle** dans des communes voisines

COMPETENCES D'ECROUVES : LES SERVICES DE LA COLLECTIVITE

Services administratifs

Outre les missions des collaborateurs dédiés spécifiquement à la mise en œuvre des services présentés en amont, **d'autres tâches incombent aux agents de la commune** :

- **Elaboration et suivi des actes administratifs** : délibérations du Conseil Municipal, arrêtés d'ordre général, décisions du Maire, consultations, conventions, baux
 - **Relations, actions et partenariats** avec les institutionnels (Préfecture/Trésorerie/Police...) et autres collectivités (CC2T/Département....)
- **Préparation budgétaire** et exécution comptable, suivi des **marchés publics, des conventions et des contrats** dont ceux d'assurances...
- **Gestion des ressources humaines pour 38 personnels** : suivi des carrières des agents, planification des congés, formation, recrutement, établissement des fiches de paye , rédaction des contrats de travail...
 - **Organisation et supervision, pilotage des services facultatifs proposés** :
 - ✓ en régie : Restauration scolaire, Périscolaire et Chantiers Jeunes
 - ✓ délégués aux Francas : Centres de loisirs, Mercredis récréatifs et Pass ados
- **Organisation administrative des manifestations et des cérémonies** : invitations, arrêtés...
- **Préparation matérielle pour la tenue des cérémonies** de mariages, de pacs et de baptêmes républicains
- Elaboration et montage des **dossiers de demande d'aides financières et leur suivi**
- Suivi des relations avec l'Inspection de l'Éducation Nationale: gestion des affaires scolaires
- Suivi du **PEDT** Projet Educatif Territorial établi sur Ecrouves. Le PEDT est un outil de collaboration locale dont l'objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.
- Suivi administratif des **commissions de sécurité** pour les ERP situés sur le territoire de la commune

•La gestion du courrier à destination du Maire et des Elus

Rappel ! Autorisation de voirie et de travaux

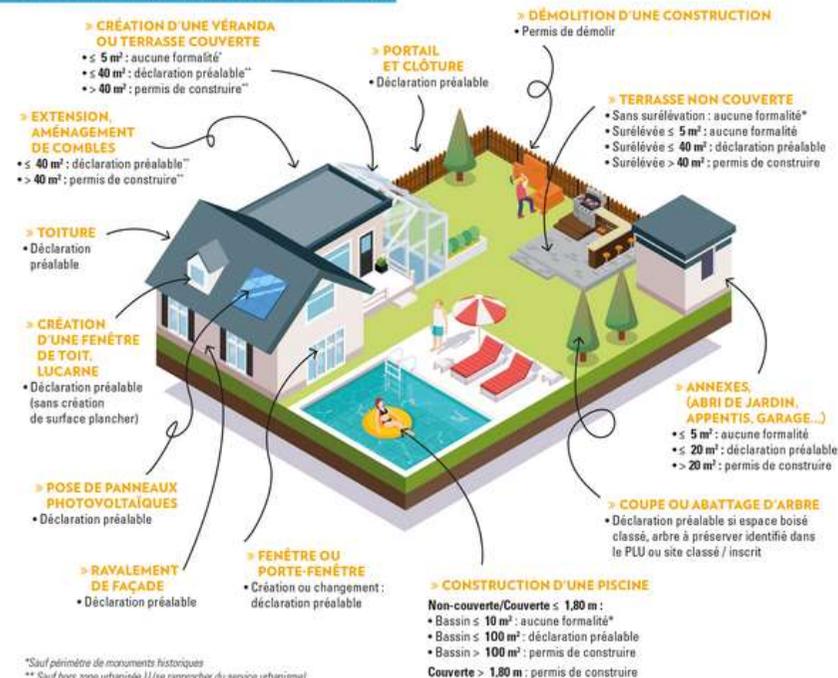
En tant que particulier ou entrepreneur, si vous envisagez de **faire des travaux ou de déménager** et que pour des raisons de sécurité ou de besoin de places, vous devez **"envahir un peu" l'espace public communal, il faut impérativement prévenir la Mairie !**

Ainsi, les services de la commune pourront **informer la population d'un rétrécissement de chaussée**, de route...et de ce fait s'assurer de la sécurité de tous. **Prévenir au minimum 15 jours avant !** Le temps nécessaire à la rédaction et à l'instruction du dossier d'occupation du domaine public ou d'autorisation de voirie !

Le fichier est accessible directement sur le site de la Ville dans l'onglet Sécurité des Biens et des Personnes_Occupation du Domaine Public

Quelles autorisations pour quels travaux ?

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



*Sauf périmètre de monuments historiques

** Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)

COMPETENCES D'ECROUVES : LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

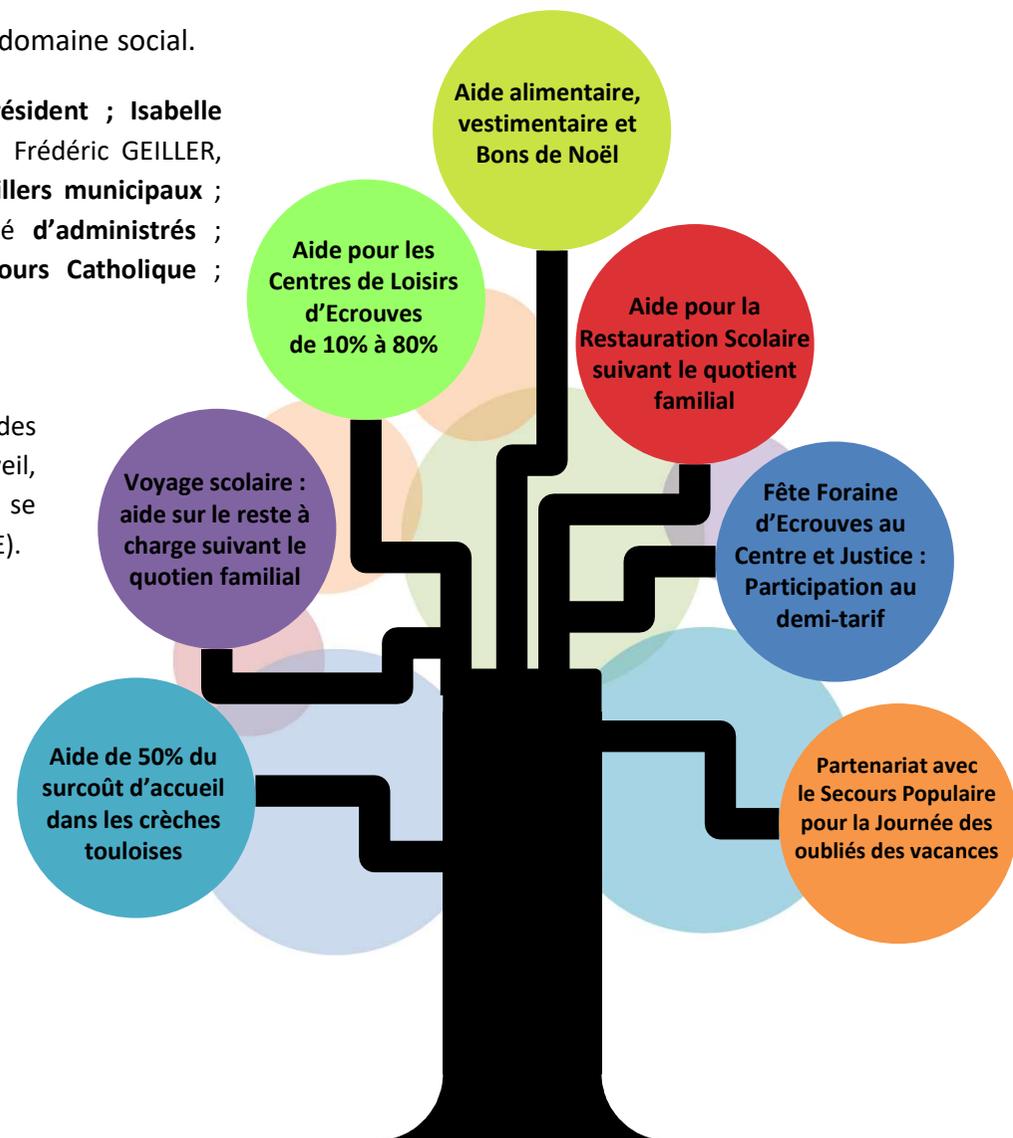
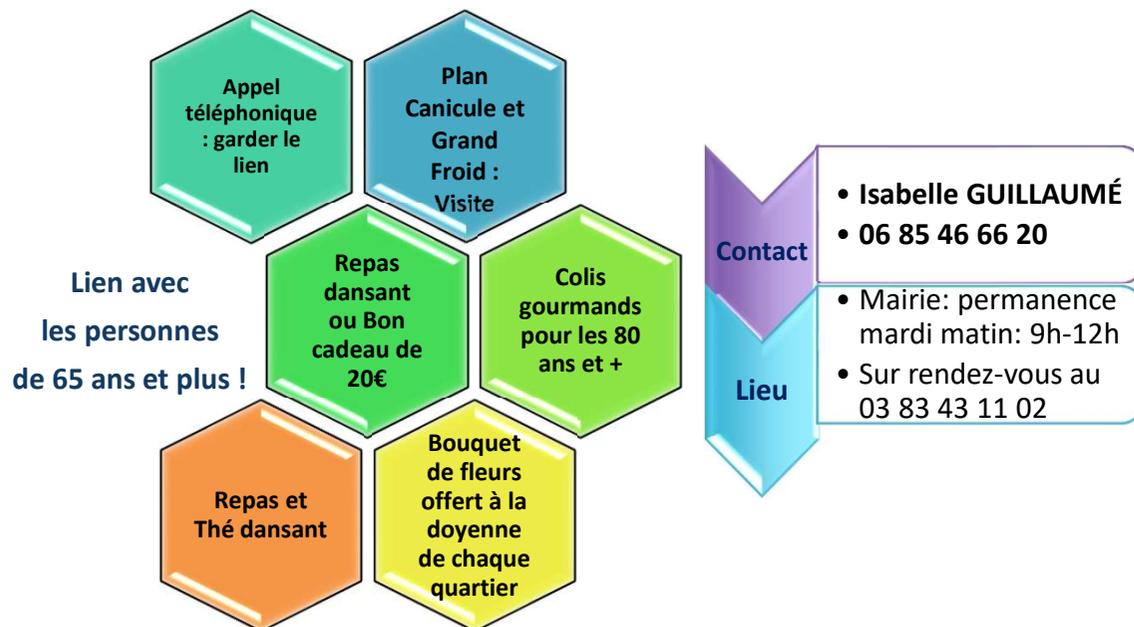
Le CCAS est un Etablissement Public Communal Administratif, doté de la personnalité morale de droit public, lui conférant une autonomie administrative à l'égard de la commune. Jusqu'en 2022, la collectivité d'Ecrouves versait une subvention de 30 000€ pour permettre à ce « service » de fonctionner et d'aider les Scrofuliens se retrouvant en difficulté. Au regard de la conjoncture actuelle, cette **subvention a été augmentée à 35 000€** pour 2023.

Son rôle : recevoir, conseiller et orienter le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social.

Les membres du Conseil d'Administration sont : Roger SILLAIRE, maire, en est le **Président** ; Isabelle GUILLAUMÉ, adjointe au maire en est la **Vice-Présidente** ; Virginie PAYET, Elodie NAUDIN, Frédéric GEILLER, Corinne PAYET, Pascal TRUSCH, Didier MANDRON, Bernard DOMINIAC en qualité de **conseillers municipaux** ; Monique BOURIOT, Alain CAULE, Jean-Pierre NEUVEVILLE et Gérard VAUGIN en qualité **d'administrés** ; Bernard JANNY représentant la **Croix Rouge** ; Bernadette COMTE représentant le **Secours Catholique** ; Pascale QUAIX représentant la **Mission Locale de Toul**.

Les aides et les actions !

Le CCAS est adhérent au Relais Petite Enfance Terres Toulaises par convention pour l'accueil des enfants âgés de 0 à 3 ans avec leurs nounous ou leurs parents. Au programme : activités d'éveil, ludiques et récréatives à thème, encadrées par les animatrices diplômées. Itinérant, le RPE se déploie à Ecrouves, en alternance à la salle Madeleine (BAUTZEN) et à la salle Lamarche (JUSTICE).



COMPETENCES D'ECROUVES : LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

▶ Le Repas des Seniors

Mercredi 25 octobre s'est tenu le repas des seniors organisé par le CCAS d'Ecrouves au Gymnase Robinot, réaménagé pour l'occasion avec un parterre de fleurs, un plancher dansant et une exposition de peintures réalisées par les adhérents de l'association Art'Monie.

L'orchestre Jean-Claude Daniel a su distraire le public jusqu'à 19h.

Dans son mot de bienvenue, Monsieur Le Maire a eu une pensée forte pour les Scrofuliens disparus et pour ceux qui souffrent.

Si la coutume est d'honorer en premier lieu les doyennes et les doyens, 2023 fut marquée par la célébration des plus jeunes seniors !

153 convives sont venus déguster un repas gastronomique préparé et servi par un restaurateur local et ont partagé un moment convivial !

Ecrouves recense 711 personnes âgées de 65 ans et plus, dont 191 de 80 ans et plus.

Les seniors n'ayant pu se rendre à ce repas ont bénéficié d'un bon cadeau d'une valeur de 20 euros à utiliser chez les commerçants de la commune.
Les personnes âgées de 80 ans et plus reçoivent aussi un colis gourmand remis par des membres du CCAS !



Martine Bartois et Serge Vautré, les deux benjamins, entourés de Pascal Trusch, Isabelle Guillaumé et Elodie Naudin lors de la remise de leur coffret cadeau de produits locaux



**La vieillesse commence le jour où l'on ne s'intéresse plus à la jeunesse* ?
Ce n'est pas le cas à Ecrouves !**

L'orchestre a ravivé certaines émotions avec des airs incontournables amenant nos seniors sur la piste de danse.
Le repas des seniors c'est aussi de belles rencontres !



Repas intergénérationnel !
Laureléna Didier au bras de Mauricette Denis, la doyenne du jour !

* Citation de Philippe BOUVARD



• Les élus restent soucieux de la situation financière de la commune. C'est pourquoi, toutes économies sur les charges de fonctionnement sont recherchées : les **bâtiments communaux sont raccordés au réseau de chaleur de la chaufferie Biomasse avec respect des températures de chauffage** recommandées par l'Observatoire National de la Sécurité : 22°C pour les écoles maternelles, 20°C pour les écoles élémentaires et 19°C pour tout site accueillant du public ; l'extinction de l'éclairage public a été décidée le temps de procéder au **remplacement des dispositifs actuels par des LED**.



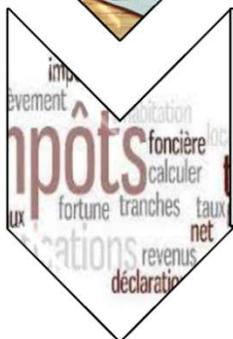
• Le bulletin municipal 2022 faisait état d'un budget prévisionnel de 222 000 euros pour couvrir les **dépenses de chauffage et d'électricité** qui avaient déjà subies une inflation en fin d'année 2021. **C'est une enveloppe de 222 410,58€** qui a été dépensée.

• Si des **mesures drastiques** n'avaient pas été instaurées en 2022, **les dépenses auraient été bien plus importantes**. Les élus ont donc décidé, pour l'année 2023, de **mener d'autres études et diagnostics** pour trouver des **sources d'économies comme la modernisation de l'éclairage public qui sera réalisée en 2024**. Chaque projet d'investissement fait l'objet de recherches d'aides financières.



• La **recherche de subventions est l'aboutissement d'un long travail**.

• A titre d'exemple, le city-parc sera aidé à hauteur de **80% de son investissement**. Et si **l'aménagement de la RD400 a dû être reportée, c'est pour y intégrer un projet commun intégrant une piste cyclable** financée en partie par le Département de Meurthe et Moselle, la Région Grand Est et la Communauté de Communes Terres Toulaises dans le cadre de leur compétence mobilité !



• Certains projets jugés importants ne sont pas aidés. Il s'en suit un **arbitrage** pour leur réalisation ou leur report également au regard des finances disponibles et mobilisables. En effet, le cumul des gains générés par un **pilotage rigoureux des frais de fonctionnement permet l'autofinancement des investissements à Ecrouves**.

• Cette **saine gestion a permis de préserver les taux d'imposition** sur le foncier bâti et non bâti (inchangés depuis 2009).

Retrouvez toutes les données budgétaires dont celles liées aux investissements sur le site de la Ville dans la Rubrique Gouvernance Municipale.

FINANCES 2023

1 563 980€

Impôts



1 109 198€

Dotations



272 152€

Revenus des prestations de service



2 312 624€

Autofinancement
Réserves cumulées



5 257 954€
de recettes



Solidarité
CCAS
35 000€



Association
32 085€



Entretien de la
voirie, des
extérieurs
dont éclairage
public
435 213€



Emprunt
48 405€



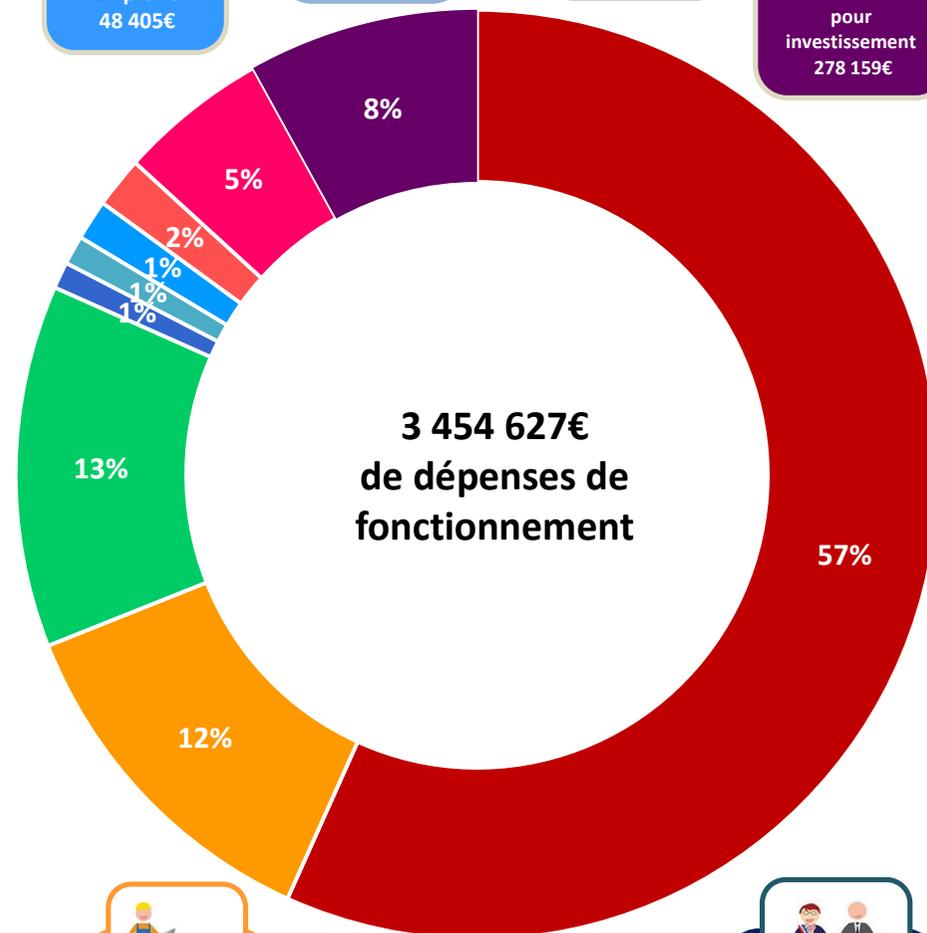
Education
61 400€



Jeunesse
180 740€



Virement
pour
investissement
278 159€



3 454 627€
de dépenses de
fonctionnement

Administration,
Sécurité,
Amortissement
1 959 970€

La masse salariale représente
un budget de 1 553 448€
cotisations incluses

Un budget qui tient compte de la situation économique liée au contexte international à savoir une augmentation d'un ratio de 2,43 pour l'électricité et de 2,8 pour le gaz : une enveloppe prévisionnelle de 388 410€ est répartie dans ces deux postes de dépenses.

LES TRAVAUX ENTREPRIS EN 2023

ECOLES

La sécurisation de l'école maternelle Auguste Gerdolle a été réalisée au cours des vacances estivales.

Une clôture métallique périphérique haute de deux mètres a été posée ainsi qu'un portail motorisé et deux portillons. L'ensemble est commandé par vidéophonie.

Coût de l'opération : 42 000 € TTC

Subvention du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance : 10 000€ TTC

Coût pour la Ville : 32 000€ TTC



ECOLES

La toiture de l'école maternelle Albert Jacquard était sujette à des infiltrations récurrentes lors des épisodes pluvieux intenses.

Une partie de la toiture a été remplacée lors des vacances estivales.

Coût de l'opération : 18 423,60 € TTC



Le remplacement des anciens luminaires par des dispositifs de technologie LED a été entrepris dans les écoles Albert Jacquard, Lucien Croiset, Auguste Gerdolle et la salle de la Madeleine. Des dispositifs de détection ont été installés dans les espaces communs. Ces travaux ont été réalisés en régie par les services techniques.

Coût de la fourniture : 11 057,17 € TTC

ECLAIRAGE PUBLIC

Les **92 luminaires** de l'avenue du Maréchal Joffre, de l'avenue du 15 ° Génie, des rues Lamarche et Justice ont été remplacés par des **luminaires LED**.

Coût de l'opération : 52 658,40 € TTC

Subvention Contrat Territoire Solidaire : 16 667€ TTC

Coût pour la Ville : 35 991,40€ TTC



L'ensemble de l'éclairage public de la résidence Lamarche soit 60 luminaires a été remplacé en partenariat avec la société Batigère. Des travaux de réfection de réseau ont complété cette opération. La société Batigère reversera à la collectivité la somme correspondant aux travaux sur les luminaires lui appartenant (41).

Coût résiduel de l'opération pour la collectivité : 8 983,54 € TTC pour les luminaires et 6 329,04 € TTC pour les réseaux.

LOGEMENTS COMMUNAUX

Trois chaudières vétustes ont été remplacées dans des logements communaux.

Coût de l'opération : 9 550,78 € TTC

TERRAINS DE SPORT

Le remplacement de l'éclairage du terrain de football naturel a été réalisé. Des projecteurs équipés de LED ont été installés. Le district doit encore valider l'installation afin que le club local soit en mesure d'organiser des rencontres nocturnes.

Coût de l'opération : 43 620,00 € TTC

Subvention du Fonds d'Aide au Foot Amateur : 7 200€ TTC

Coût pour la Ville : 36 420€ TTC



LES TRAVAUX ENTREPRIS EN 2023

VOIRIE

Des travaux de voirie ont été réalisés en cours d'année.

Le revêtement de surface de la placette Jeanne d'Arc dans le quartier Bautzen a été totalement renouvelé.

Des « nids de poule » ont été rebouchés chemin de Gama.

Les fissures apparues dans le revêtement de surface de la route de Pagny derrière Barine ont été colmatées.

Coût de l'ensemble : 61 026,74 € TTC



VOIRIE

Un escalier a été réalisé en partie haute du chemin de liaison entre la rue du Lieutenant Ehlé et la rue des Vignes l'Evêque.

Une main courante viendra compléter cet équipement

Coût de l'aménagement : 2 973,76 € TTC



CIRCULATION

Le passage piétons situé Avenue du Maréchal Joffre au niveau de la pharmacie a été sécurisé par des dispositifs lumineux à détection.

Ces travaux ont été réalisés en régie et par entreprise.

Coût de l'opération : 8 683,65 € TTC



Des panneaux lumineux solaires rappelant la présence de passages piétons ont été installés sur l'Avenue du Maréchal Joffre.

Coût de l'opération : 8 422,66 € TTC

CIRCULATION SECURITE: IMPACT DES TRAVAUX DE SECURISATION REALISES EN 2022

Signalée comme une voie à vitesses excessives par un grand nombre de riverains, l'Avenue Maréchal Joffre a fait l'objet d'un audit de circulation par les services de la préfecture en mars 2022. Au vu des relevés, deux plateaux ralentisseurs ont été réalisés en 2022 pour conforter la sécurisation des riverains et des piétons avec une extension de la zone limitée à 30 km/h.



Souhaitant confirmer l'impact des investissements réalisés, la commune a sollicité un nouvel audit en mars 2023.

Les résultats montrent une baisse significative de la vitesse des véhicules avec 12,66% des usagers roulant à une vitesse inférieure à 30km/heure contre 3,93% ; 61,23% à moins de 40 km/heure contre 17,48% ; 95,35% à moins de 50 km/heure contre 67,40%.

PROJETS 2024 INSCRITS DANS UNE APPROCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

► Réfection de l'éclairage public

La commune n'échappe pas aux augmentations successives du coût des énergies. Aussi des mesures urgentes doivent être mises en œuvre afin de limiter l'envol des factures notamment en matière d'éclairage public.

Les élus avaient convenu que le passage de l'éclairage public en technologie LED serait réalisé au fur et à mesure des aménagements de surface. C'est ainsi que la traversée du centre, la rue des Oiseleurs, Le parking sécuritaire de l'école primaire Justice, l'avenue du Maréchal Joffre ont été équipés de LED lors des travaux d'aménagement de ces espaces.

La brusque augmentation des coûts de l'électricité a conduit l'équipe municipale à couper l'éclairage public la nuit de 21 h 30 à 6 h 00 à partir de juin 2022.

Un maître d'œuvre a été recruté pour accompagner la collectivité afin de rechercher et de choisir la meilleure solution à adopter pour faire face à l'inflation. Dans le domaine de l'éclairage public de nombreuses solutions techniques existent. De la commande globale depuis une armoire à la commande individuelle du luminaire par le riverain depuis son téléphone portable en passant par la détection et la modulation de puissance, le choix est vaste, le coût aussi.

La solution retenue est d'équiper de LED en 2024 les 629 points lumineux qui ne le sont pas encore. Ces nouveaux équipements seront commandés depuis les 24 armoires existantes. Des armoires complémentaires seront installées (3), une partie du réseau de distribution sera rénovée. Un dispositif permettra également des modifications ponctuelles sur les luminaires. En outre quand les luminaires seront installés, il n'y aurait plus de coupure générale la nuit mais un fort abaissement de puissance, la technologie LED le permet. Ainsi un faible halo éclairerait toutes les rues la nuit. Et toutes ces commandes seraient modulables et réversibles selon les situations.

**Coût prévisionnel de l'opération
hors subventions : 800 000 € TTC**



► Poursuite du programme de réfection de la D 400

Initié depuis plusieurs années le programme de réfection de la D 400 dans la traversée d'Ecrouves va se poursuivre en 2024. En 2019 la traversée du centre du village avait été totalement rénovée avec notamment la création de nombreuses places de stationnement.

Pour l'exercice budgétaire 2024 les différents partenaires, le Département, la Communauté de Communes Terres Toulaises (CC2T) et la Commune ont conjointement mis au point le projet. Cette seconde phase concerne la section comprise entre les aménagements déjà réalisés au niveau du carrefour avec la rue de l'Hôtel de Ville et Grandménil, soit 1,2 km.

Dans un premier temps la CC2T procédera au remplacement des canalisations et des branchements d'eau potable et d'assainissement. Puis la Commune aménagera un espace partagé piétons/cyclistes avec le soutien financier de la CC2T pour la partie dédiée aux cyclistes. Des places de stationnement alternent avec des espaces verts. Ces espaces permettront l'infiltration des eaux pluviales générant des subventions de l'agence de l'eau Rhin Meuse. L'éclairage public sera déplacé au nord de la voie et sera équipé de LED.

Pour terminer, le Département réalisera la couche de roulement sur une largeur de 7 mètres. Et pour tenir compte du résultat du diagnostic des mesures de vitesses réalisé en 2022, des passages surélevés limités à 30 km/h seront réalisés, notamment au niveau de Grandménil et du carrefour avec la rue du Lieutenant Ehlé.

**Coût prévisionnel de l'opération
hors subventions : 1 000 000 € TTC**



Réalisation d'un espace loisirs

Initiée en 2023, la création d'un espace loisirs à proximité des écoles du quartier centre verra sa réalisation au premier semestre 2024.

A l'emplacement de l'actuel terrain de football contigu à la cour d'école, un « city-parc » équipé de modules combinés foot, basket, hand en fronton ainsi que de poteaux de volley, tennis, badminton et buts brésiliens transversaux sera érigé.

Une clôture périphérique et un filet pare ballons compléteront le city-parc.

Dans la partie basse de cet espace loisirs, des jeux pour les plus jeunes seront installés.

Les travaux ont débuté en fin d'année 2023 et devraient se terminer pour les vacances de printemps selon les conditions météorologiques.

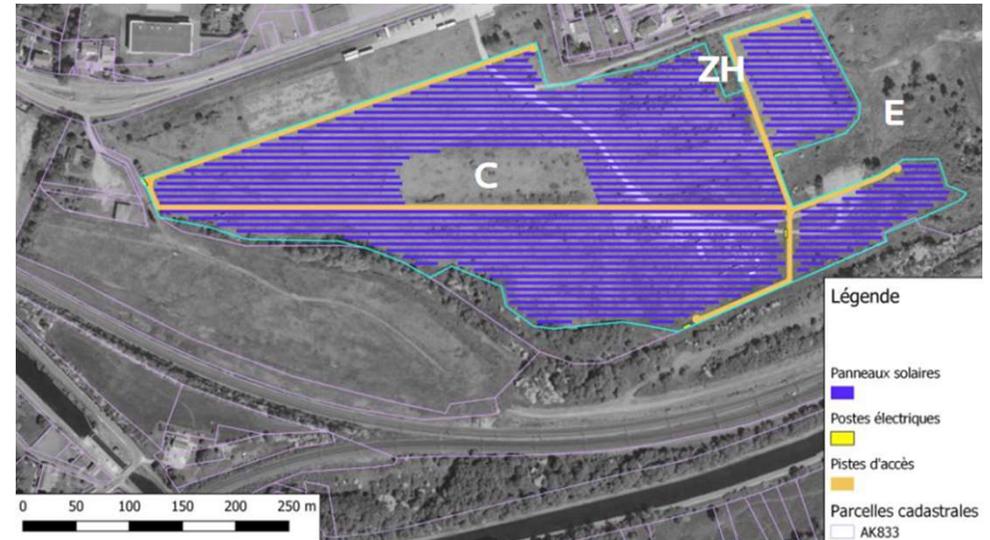
L'accès à ce nouvel espace de loisirs sera réglementé.

Coût prévisionnel de l'opération hors subvention : 213 489,79€ TTC

Simulation d'implantation des équipements et aménagements



Premier parc photovoltaïque au sol citoyen du Grand Est : Projet citoyen d'énergies renouvelables



Situé sur l'ancien site militaire du 15^{ème} Régiment du Génie de l'Air d'une superficie de 60 hectares, 12,35 seront consacrés à l'installation de panneaux photovoltaïques pouvant produire une **ressource électrique équivalente au besoin de 5 200 personnes** soit 12 Gwh. C'est dans le cadre du projet de l'Espace du Génie d'Écrouves porté par la Communauté de Communes Terres Toulaises que des études environnementales ont été menées en 2019. Celles-ci ont permis de mettre en avant les enjeux présents sur le site et de concevoir une implantation en adéquation avec la biodiversité et le paysage. Ainsi, deux zones ont été exclues afin d'éviter tout impact environnemental. Au centre (C) et à l'Est (E) du projet, ces zones ont été exclues afin de préserver et de maintenir l'avifaune présente. Une zone humide (ZH) au Nord-Est a été conservée et sera réhabilitée pour préserver et accompagner le développement de batraciens. Au Nord de la zone d'implantation, il est également prévu de planter une haie de 600 m de long qui sera composée d'essences intéressantes pour la biodiversité. À noter qu'un sentier pédagogique sera mis en place au Nord du projet.

Plus d'information en flashant ce QR Code :



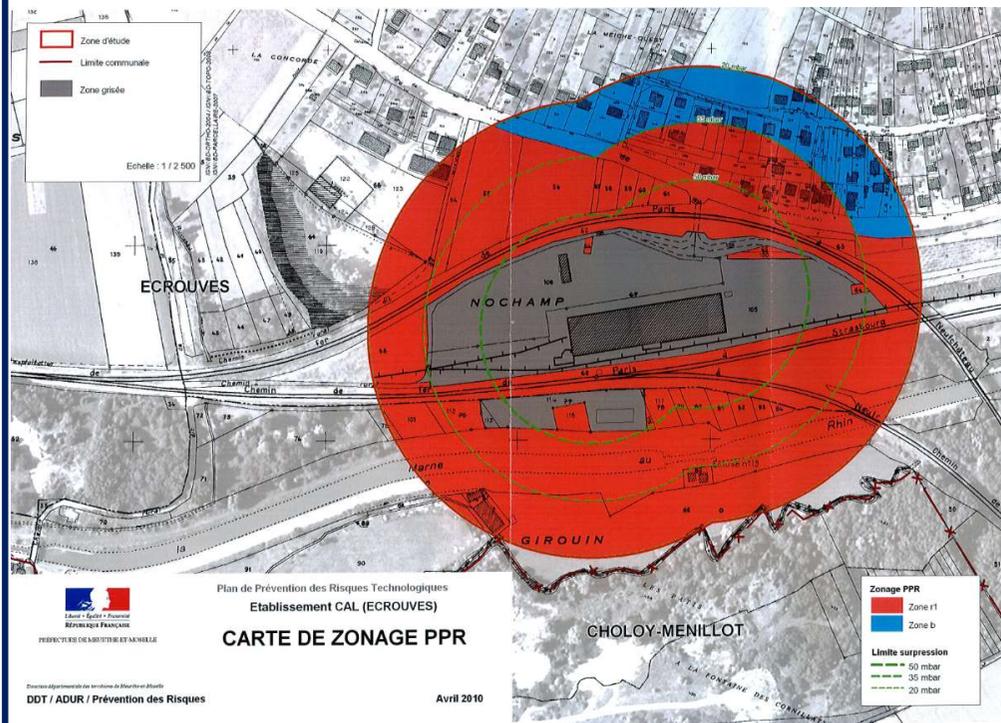
Ou en visionnant cette vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=5Eh6tLi17Y>

Abrogation du plan de prévention des risques technologiques concernant le site d'exploitation de la Coopérative Agricole Lorraine

Cette installation se situant rue de Paris classée site SEVESO seuil haut était soumise au Plan Prévention Risques Technologique (PPRT) qui délimitait des zones contraignantes en matière d'urbanisme et de sécurité.

Depuis plusieurs années, l'exploitation du site avait été abandonnée et délocalisée dans un autre lieu hors de notre commune. Après études des services de la préfecture, et constatation d'absence de risques, par arrêté n°2023-0635 du 16 octobre 2023, le plan de prévention des risques technologiques autour du site de la CAL d'Ecrouves a été abrogé.

Ceci induit la **levée des dangers et des contraintes d'urbanisme** pour les bâtiments et maisons situés dans les deux zones rouge et bleue.



Le PLUiH est applicable

La loi ALUR de mars 2014 a instauré un transfert automatique de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme qui était communale aux communautés de communes. La loi Climat et Résilience d'août 2021 a posé un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050 et a demandé de réduire la consommation foncière des espaces naturels et agricoles de 50 % en 2030 par rapport à la consommation constatée entre 2010 et 2020.

Les objectifs de ces deux lois sont clairs, mutualiser et réduire la consommation foncière. Et en 2027, les PLUiH non compatibles avec la loi Climat et Résilience verront leurs demandes de permis de construire refusées dans les zones à urbaniser, ce qui signifie que les terrains classés en zone AU deviendront inconstructibles.

Pour appliquer ces lois les 41 communes de la Communauté de Communes Terres Toulouises (CC2T) ont travaillé conjointement pendant six années pour établir un document d'urbanisme commun, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant plan local de l'habitat, le PLUiH.

Ce PLUiH a été adopté en séance plénière du conseil communautaire du 15 juin 2023.

Le PLUiH est un document conséquent qui fixe les nouvelles règles pour l'harmonisation du territoire intercommunal tout en respectant les particularités des communes membres et qui prend en compte les nouvelles lois précitées.

Le territoire de la CC2T est divisé en différentes zones et notamment des zones Naturelles (N) et Agricoles (A) et des zones Urbaines (U). Entre les zones A et N et les zones U, on trouve(aient) les zones AU (à urbaniser). Et ce sont principalement ces zones qui ont subi une forte diminution de leurs surfaces en étant reclassées N ou A. L'objectif est de combler en premier lieu les « dents creuses », ces surfaces constructibles enclavées dans le tissu urbain (en U) et de reprendre les logements vacants.

La prudence impose à chacun de se renseigner sur le nouveau classement de ses propriétés et si possible de combler les espaces disponibles au risque de les voir devenir non constructibles un jour.

Le PLUiH est consultable dans les Mairies et au siège de la CC2T aux heures et jours d'ouverture au public et sur internet via le site Géoportail de l'urbanisme (www.geoportail-urbanisme.gouv.fr). Le site internet de la CC2T (www.terrestouloises.com) comporte également de nombreuses informations sur le PLUiH et permet notamment de consulter le rapport et les conclusions de la commission sur l'enquête publique qui a précédé l'approbation du PLUiH.

Le PLUiH est consultable **directement en flashant ce QR Code**



► Création de l'école primaire LA JUSTICE

L'école maternelle Auguste Gerdolle et l'école élémentaire La Justice ont donc **fusionné** pour devenir l'école primaire LA JUSTICE.

Cette décision prise conjointement avec le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports a comme **objectif d'asseoir** la **cohérence** de direction administrative avec la nomination d'une seule directrice, la **continuité** du projet pédagogique et de fait, un **suivi linéaire** des élèves scolarisés depuis la maternelle jusqu'en classe de CM2. Bien que les deux derniers points préexistaient, cette fusion a permis d'éviter une fermeture de classe.

► De nouveaux E.N.I !

Les élus ont validé l'investissement de deux nouveaux équipements pour l'enseignement à l'ère du numérique. **Au nombre de 9, ce sont 3 Ecrans Numériques Interactifs pour chaque école élémentaire !**



► Les effectifs stables des écoles scrofuliennes !

EFFECTIFS DES ECOLES 2023 /2024						
	MATHY 0540403V	CROISET 0540118K	JACQUARD 0541866K	JUSTICE 0540399R		
CLASSES	5 CLASSES	3 CLASSES	2 CLASSES	10 CLASSES inclus 12 ULIS		
PS	10		14	22	46	
MS	11		7	11	11	49
GS	7	7	13	10	9	46
CP		18		22	8	58
CE1	11	12	9	9	10	51
CE2	11	12	14	9	19	65
CM1	12	12	13	27	9	73
CM2	11	13			17	41
ULIS				****		0
TOTAL	122	71	43	193		

Au 19/10/2023

429

Ville de **scrouves**
www.scrouves.fr

► Gratuité des fournitures scolaires



En octroyant à chaque direction d'école, la somme de 45€ par élève en maternelle et 50€ par élève en élémentaire, les élus maintiennent leur volonté de voir la gratuité des fournitures scolaires pour les parents.

Les parents n'ont à fournir que le nécessaire personnel comme le cartable, les trousseaux, le chiffon pour l'ardoise, la tenue de sports, les chaussons et tabliers pour les maternelles et des boîtes de mouchoirs.

La commune fournit à chaque école le nécessaire en termes d'outils et de fournitures administratives afin que la dotation financière des élèves ne soit pas utilisée à d'autres fins autre que pédagogiques. En 2023, une enveloppe de 375€ par classe a été budgétisée.

► La Ville soutient les activités pédagogiques



Dès lors que les enseignants inscrivent dans leur projet pédagogique l'apprentissage de la natation, la collectivité soutient le dispositif **Savoir-Nager** en finançant les transports depuis l'école vers le centre aquatique Ovide.

La Ville participe aux activités **en finançant les transports** en autocar que ce soit pour des sorties ou des voyages dans la limite de l'enveloppe financière du budget fixé à 18 000€.



Comme chaque année, **pour féliciter les élèves de CM2** intégrant la classe de 6^{ème} au collège, un « **trousseau** » **pédagogique leur est offert** par les élus lors d'une cérémonie au Gymnase ROBINOT. Pour 2023, ce fût un dictionnaire, une calculatrice Collège, une clé USB 8Go, un dictionnaire Anglais, un Bescherelle édition Collège, un livre « Le harcèlement expliqué aux enfants » et l'affiche de Samuel Paty.



La Ville maintient son financement (380€/an) auprès du **RASED Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté** afin que les élèves se trouvant en difficulté puissent être suivis par des enseignants spécialisés et une psychologue scolaire.

ACTIVITES PEDAGOGIQUES



210 élèves de l'école élémentaire Justice se sont mobilisés, comme chaque année, pour lutter contre la faim dans le monde avec une course. À l'heure du bilan final, 1 271 tours pour la maternelle et 1 294 tours pour l'élémentaire parcourus, soit autant de dons



Trois jours de classe verte à La Bresse pour 26 élèves de grande section de l'école maternelle La Justice



Sortie à la maison de la polyculture de Lucey pour l'école Croiset et le groupe scolaire Mathy



Sortie à l'Opéra de Nancy pour l'école primaire La Justice



Sortie à la ferme du Sonvaux pour les maternelles de l'école primaire La Justice



Sortie au centre de la préhistoire à Darney pour les élémentaires de l'école primaire La Justice



Opération « Nettoyons la nature » pour sensibiliser tous les élèves de l'école primaire La Justice



Sortie Biodiversité au Plateau d'Ecrouves pour CP grande section du groupe scolaire Mathy



Dispositif « école et cinéma », les écoles sont allées au « Citéa » de Toul

Avant Première du NJP Nancy Jazz Pulsation pour l'école élémentaire Justice



Spectacle musical NJP le théâtre des émotions à l'école Croiset



Spectacle musical NJP l'histoire du jazz au groupe scolaire Mathy



Réunion Sécurité au quotidien

La réunion des différents acteurs de « la sécurité au quotidien » s'est tenue le 21 juin en mairie sous la présidence de Monsieur le Maire.

Cette instance regroupe les responsables de la sécurité publique que sont Monsieur le Sous-Préfet, le représentant du commissariat, le directeur du Centre de Détention d'Ecrouves ainsi que les bailleurs sociaux, le représentant des commerçants d'Ecrouves, le responsable du centre aquatique OVIVE et **les citoyens référents des différents quartiers de la commune.**

Différents thèmes y sont abordés :

- Délinquance
- Sécurité routière
- Incivilités
- Nuisances sonores
- Violences intra familiales



La finalité est de partager les informations et de **trouver, pour les faits les moins graves, des solutions simples pour régler les problèmes** (voisinage, incivilités, stationnement...) sans impliquer systématiquement les forces de sécurité intérieure.

Citoyenneté



Les nuisances sonores liées aux activités diverses sont autorisées :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Sensibilisation aux dangers du stationnement devant les groupes scolaires

Informés par les représentants des parents d'élèves lors des conseils d'école, et après le constat des élus qui se sont déplacés devant les groupes scolaires, une **campagne de sensibilisation aux risques routiers** s'est déroulée les 3, 4 et 11 avril 2023, pour prévenir le stationnement anarchique et le respect de la signalisation routière devant les trois sites scolaires de la commune.

La présence de Monsieur le Sous-Préfet, du commandant de la circonscription de police de Toul, d'agents de la Police Nationale et d'élus démontre l'intérêt porté à cette action par les autorités locales.

Pour cette occasion, **un flyer a été réalisé par les membres de la commission sécurité et distribué aux parents par les élus.**

En fin d'année, un dernier courrier de rappel a été adressé à l'ensemble des parents par l'intermédiaire des enfants. Ces deux phases se voulaient essentiellement pédagogiques.



A l'issue et en accord avec le Commandant de Police, des patrouilles seront programmées de façon aléatoire aux horaires de dépôt et reprise des enfants, et les contrevenants sanctionnés.

Rappelons que la **meilleure des sécurités pour les enfants est la vigilance et le respect des règles.**

► Seniors : stage de remise à niveau des connaissances du Code de la Route !

Si vous avez passé votre permis il y a longtemps, que vous ne savez plus comment vous positionner à un rond-point ou quelle attitude adopter sur la route, des stages de « sensibilisation à la sécurité routière » pour les seniors seront proposés en 2024 en partenariat avec la préfecture de Meurthe et Moselle.

Les 40 premières inscriptions de personnes intéressées ont eu lieu lors du traditionnel repas des Seniors en octobre 2023. Ces stages d'une durée approximative de **3 heures** seront réalisés en mairie par **groupe de 15 à 20 personnes**. Cela permettra notamment de revenir sur les évolutions du code de la route, mais aussi de confronter les stagiaires dans leur conduite.

Pour les Seniors intéressés , contactez la mairie au 03 83 43 11 02 ou par mail : mairie@ecrouves.fr

VOITUR'AGE PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS SENIORS, VENEZ RÉVISER VOS CLASSIQUES !



► Parole aux riverains

Une réunion avec les riverains de la rue Saint-Vincent et de la rue Jeanne d'Arc s'est tenue le 11 octobre dernier **pour échanger de vive voix** sur les problématiques de stationnement des véhicules et de circulation.

L'architecture des maisons adjacentes à chacune des rues ne laisse que peu de solutions pour répondre au nombre croissant de voitures à stationner.

Après concertation, les élus proposent une **modification du plan de circulation** avec la création d'un espace de circulation piéton dans la rue Saint-Vincent et la rue Jeanne d'Arc en les rendant à sens unique pour gagner en largeur de circulation.

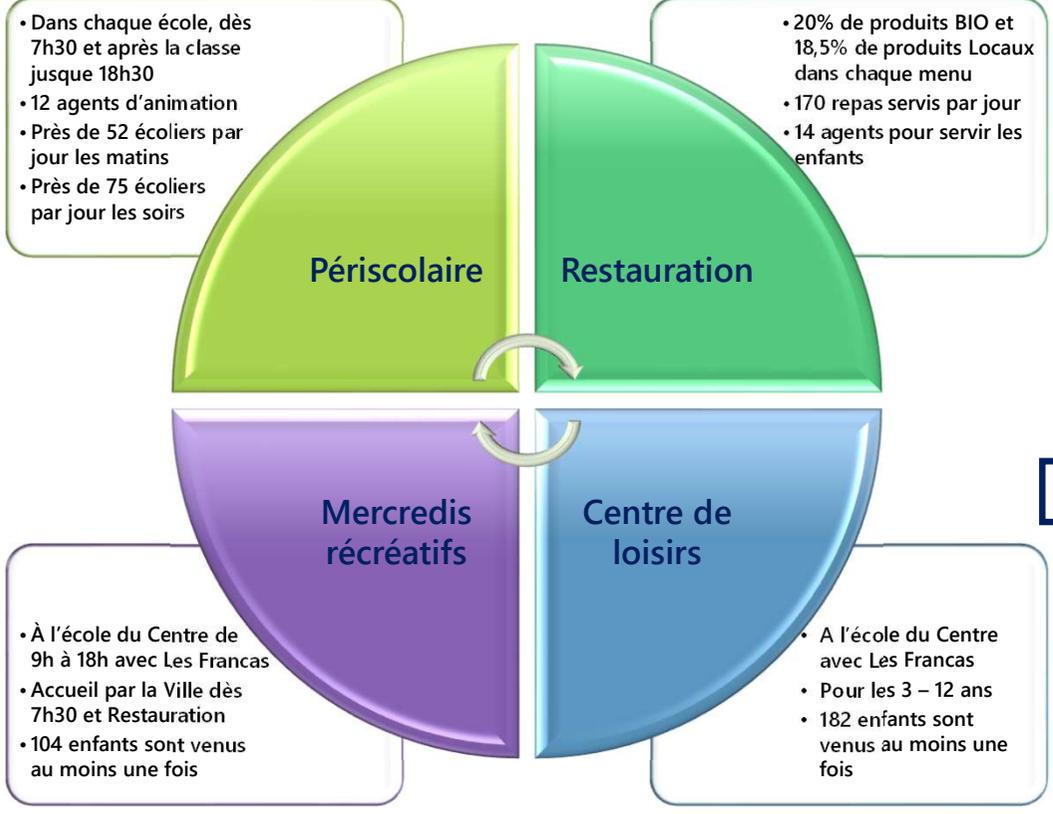
La création de places supplémentaires sera étudiée.

Dans l'attente, des places de stationnement sont en libre accès au niveau de la place René Nouveau.

Le Maire a rappelé que le code de la route prévalait sur toute autre attente à caractère personnel.



ACTIONS JEUNESSE



Victime de leurs succès !
 Les Francas renforcent chaque année leurs équipes avec des animateurs BAFA (formés par la Ville entre autre) pour essayer d'accueillir un maximum d'enfants aux activités !



Sortie Accrobranche



Confection de gâteaux et tenue de stand !



Sortie Cinéma



Jeux de Société



Escalade



Sortie Sport



Confection de couverture pour le Mordant



S'amuser ensemble petits et grands



Goûter Halloween

ACTIONS JEUNESSE

En 2023, **92 adolescents** ont participé à l'**opération Argent de Poche avec Les Chantiers Jeunes** : c'est une enveloppe de près de 100 euros pour une semaine ! Ils se sont attelés à fabriquer des cabanes à chats pour le Refuge du Mordant. Ils ont nettoyé et remis en état les structures du Parcours de Santé du plateau d'Ecrouves. Les jeunes ont participé à l'installation de l'exposition Halloween dans l'ancienne école de Grandménil. Ils travaillent certes et s'instruisent également : travail en équipe, application de leurs connaissances en mathématiques avec les mesures et la découpe aux bons angles. Egalement des séances de secourisme, de sensibilisation au harcèlement scolaire et aux dangers d'internet, et une séance ciblée sur les addictions notamment liées aux stupéfiants.



La confection des douze cabanes à chats

Entretien du Parcours de Santé au plateau d'Ecrouves



Confection de supports bois et installation des stands pour Halloween

Prévention et secours civiques de niveau 1
Sensibilisation par le commissariat de Nancy Lobau

Le dispositif **Pass Ados** est destiné aux jeunes âgés de 11 à 16 ans. Encadrées par Les Francas, ces activités sportives sont proposées soit à Foug soit à Ecrouves. **Quatre séjours camping** ont été organisés en été : Aux lacs de Madine, Gérardmer, Celles-sur-Plaine et Bouzey !

48 jeunes ont participé en 2023

Une navette minibus assure la liaison entre quartiers.



En 2023, **14 jeunes** ont été formés au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA)



► Cérémonie à la Stèle de la Déportation !



La **Journée Nationale du Souvenir des Déportés**, inscrite au calendrier national et fixée le dernier dimanche d'avril de chaque année, se déroule **toujours à Écrouves pour le Tulois**.

Cette cérémonie patriotique, marquant aussi le 78^e anniversaire de la libération des camps, se commémore au pied de la stèle sculpture de la déportation, érigée au carrefour de la D400 et du Grand Gué, devant l'ancien camp de transit d'Écrouves (caserne Marceau)



► 78^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945



Avec la **mise à l'honneur des jeunes sapeurs pompiers** aux côtés des élus, en présence des autorités civiles, militaires, pénitentiaires, des associations patriotiques, des délégations militaires en tenue, de sept porte-drapeaux, un peloton en armes du 516^e Régiment du Train et du public

► Appel du 18 juin et 83^{ème} anniversaire des Combats du Tulois !



Dans le cadre des anniversaires de l'Appel du 18 juin 1940 et de celui marquant le 83^{ème} anniversaire des Combats du Tulois, une cérémonie patriotique de la mémoire et du souvenir s'est tenue **à la Stèle du 204^e RI**, située au lieu dit Sainte-Catherine, à Écrouves

➤ Cérémonie du 14 Juillet et Remise de la Médaille de l'Enfance et des Familles avec le diplôme « Enfance et Famille rendant hommage au mérite et témoigne de la reconnaissance de la Nation »



Sophie DARSONVAL, comptable de profession, pour son dévouement auprès de ses quatre enfants



Céline CHARLUET, mère au foyer, pour son dévouement auprès de ses six enfants et de sa petite-fille

➤ Cérémonie du 11 Novembre 2023 c'est le 105e anniversaire de la fin de la première guerre mondiale 1914-1918



Le Maire, Roger SILLAIRE, entouré de 14 élèves de CM1-CM2 des trois écoles élémentaires de la Ville (ils ont lu le poème « *Hymne* » de Victor HUGO), de Monsieur le Sous-Préfet Laurent NAVES et de Lucie Eschbach engagée dans un Service National Universel : ils ont déposé les gerbes au pied du monument aux morts

FESTIVITES AVEC LES ASSOCIATIONS SCROFULIENNES



Toutes les festivités sont annoncées sur Intramuros ! Flashez le QR Code

Le Forum des Associations a eu lieu au Gymnase Robinot le 02 septembre 2023. La Ville soutient les associations en leur permettant le temps d'un samedi de mettre en avant leurs activités auprès de la population scrofulienne. De nombreuses associations étaient présentes, l'occasion pour certaines de faire des démonstrations et donner l'envie de s'inscrire !



Fighting Spirit Karaté



Twirling Club



Football Club d'Ecrouves



Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles



Country Boot's



Le week-end du 3 septembre, s'est tenue la **fête foraine au quartier Centre** en parallèle de la **brocante de l'association Ballon Oxygène** dont les bénéfices sont reversés à l'association « un petit pas pour Marius ». A chaque fête foraine organisée, la part demi-tarif non payée par les enfants est prise en charge par le CCAS.



Dominique POTIER, Député 5ème circonscription, a ouvert les **festivités de la fête nationale** le jeudi 13 juillet 2023 à 19h. Alors que l'orchestre Jean-Claude Daniel animait la soirée, le **Football Club d'Ecrouves** assurait la buvette et la restauration ! Dans le même temps, le directeur des services techniques de la commune, artificier diplômé, installait le feu d'artifices, aux abords du stade. C'est à 23 h que le ciel s'illuminait de mille feux !



EVENEMENTS DES ASSOCIATIONS OUVERTS A TOUT PUBLIC

Suivez ci-dessous la chaîne de la temporalité pour l'année 2024

JANVIER

1

**Saint Sylvestre
Nuit du Nouvel AN**
Au Gymnase Robinot
avec La Madeleine

FEVRIER

2

Carnaval avec Anim'Justice
Salle Lamarche
Loto FCE
Salle des Fêtes : 10 Février
Loto de Ballon Oxygène
Salle des Fêtes : Fin Février

MARS

3

Bal du Foot FCE au Mess du
CD Ecrouves : 9 Mars
Loto La Madeleine
Salle des Fêtes : 23 Mars

AVRIL

4

Bourse aux Jouets avec
Anim'Justice Salle Lamarche
Exposition Militaire avec
l'Association des sous-Officiers de
Réserve au Gymnase Robinot

5

Brocante avec La Madeleine à Bautzen :
9 Mai
Sortie en Alsace : visite d'un musée sur
la seconde guerre mondiale et d'une
brasserie avec Les Anciens du 516è RT
Tournoi semi-nocturne de pétanque
avec le FCE au Stade Roger Chaillé

6

Tournoi de Foot U11 – Buvette-Restauration
avec le FCE au Stade Roger Chaillé
Gala El Danse avec La Madeleine
Les 100 kilos d'Ecrouves avec Club
Musculation Ecrouves au Gymnase Robinot

7

Bal et Feu d'artifices du 14 Juillet
Buvette Restauration au Stade
Roger Chaillé avec le FCE

8

AOUT

Trêve estivale

JUIN

JUILLET

AOUT

Trêve estivale

MAI

JUIN

JUILLET

AOUT

Brocante avec La Madeleine à Bautzen :
9 Mai
Sortie en Alsace : visite d'un musée sur
la seconde guerre mondiale et d'une
brasserie avec Les Anciens du 516è RT
Tournoi semi-nocturne de pétanque
avec le FCE au Stade Roger Chaillé

Tournoi de Foot U11 – Buvette-Restauration
avec le FCE au Stade Roger Chaillé
Gala El Danse avec La Madeleine
Les 100 kilos d'Ecrouves avec Club
Musculation Ecrouves au Gymnase Robinot

Bal et Feu d'artifices du 14 Juillet
Buvette Restauration au Stade
Roger Chaillé avec le FCE

Brocante avec La Madeleine à Bautzen :
9 Mai
Sortie en Alsace : visite d'un musée sur
la seconde guerre mondiale et d'une
brasserie avec Les Anciens du 516è RT
Tournoi semi-nocturne de pétanque
avec le FCE au Stade Roger Chaillé

Tournoi de Foot U11 – Buvette-Restauration
avec le FCE au Stade Roger Chaillé
Gala El Danse avec La Madeleine
Les 100 kilos d'Ecrouves avec Club
Musculation Ecrouves au Gymnase Robinot

Bal et Feu d'artifices du 14 Juillet
Buvette Restauration au Stade
Roger Chaillé avec le FCE

Brocante avec La Madeleine à Bautzen :
9 Mai
Sortie en Alsace : visite d'un musée sur
la seconde guerre mondiale et d'une
brasserie avec Les Anciens du 516è RT
Tournoi semi-nocturne de pétanque
avec le FCE au Stade Roger Chaillé

Tournoi de Foot U11 – Buvette-Restauration
avec le FCE au Stade Roger Chaillé
Gala El Danse avec La Madeleine
Les 100 kilos d'Ecrouves avec Club
Musculation Ecrouves au Gymnase Robinot

Bal et Feu d'artifices du 14 Juillet
Buvette Restauration au Stade
Roger Chaillé avec le FCE

Brocante avec La Madeleine à Bautzen :
9 Mai
Sortie en Alsace : visite d'un musée sur
la seconde guerre mondiale et d'une
brasserie avec Les Anciens du 516è RT
Tournoi semi-nocturne de pétanque
avec le FCE au Stade Roger Chaillé

Tournoi de Foot U11 – Buvette-Restauration
avec le FCE au Stade Roger Chaillé
Gala El Danse avec La Madeleine
Les 100 kilos d'Ecrouves avec Club
Musculation Ecrouves au Gymnase Robinot

Bal et Feu d'artifices du 14 Juillet
Buvette Restauration au Stade
Roger Chaillé avec le FCE

SEPTEMBRE

Brocante avec Ballon Oxygène et
fête patronale au Centre: 1ère
semaine
Brocante à la Justice avec
Anim'Justice : 4ème semaine

OCTOBRE

Halloween avec Anim'Justice
**Stage gratuit Body Karaté et Krav
Maga** avec le Fighting Spirit Karaté
au Gymnase Robinot

NOVEMBRE

Bourse aux Poissons avec
Aquariophilie Salle Lamarche

DECEMBRE

Bourse aux Jouets et Marché de
Noël avec Anim'Justice
Salle Lamarche
Sortie Marché de Noël en Alsace
avec Ballon Oxygène
Club Musculation Ecrouves (**défi
musculation**) au Gymnase Robinot

Retrouvez les actualités des associations scrofuliennes sur Intramuros



Les élus du Conseil Municipal d'Ecrouves



Roger SILLAIRE
Maire
et 3^{ème} Vice-Président
Communautaire



Christophe MAURY
1^{ER} Adjoint délégué à la
Jeunesse, Associations
et Manifestations.
Elu Communautaire et
Vice-Président du SMGT



Audrey-Helen RADER
2^{ème} Adjointe déléguée aux
Finances et à la
Communication.
Elue Communautaire



Patrice KNAPEK
3^{ème} Adjoint délégué aux
Travaux, Urbanisme, Forêt,
Environnement et Cimetières.
Elu Communautaire



Isabelle GUILLAUMÉ
4^{ème} Adjointe déléguée
aux Affaires Sociales.
Elue Communautaire



Jean-François HEYMELOT
5^{ème} Adjoint délégué
à la Sécurité et à la
Citoyenneté



Yolande AGRIMONTI
6^{ème} Adjointe déléguée
aux Affaires Scolaires



Chantal BONNEFOY



Frédéric GEILLER



Didier MANDRON



Corinne PAYET



Pascal TRUSCH

Elus Quartier BAUTZEN



Aurélie DALANZY



Elodie NAUDIN



Maxime VOGT



Virginie PAYET



Denis BERTIN

**Elus Quartier CENTRE –
GRANDMENIL**



Gérard VALLON



Viviane KLINTZ



Stéphane CORVINA



Christian MELIN



Gaëlle LEGRIS



Virginie RAVON

Elus Quartier JUSTICE



Bernard DOMINIAK
Quartier CENTRE



Blandine FORFER
Quartier JUSTICE



EN ATTENTE DE NOMINATION



EN ATTENTE DE NOMINATION

Elus de l'Opposition

▶ Expression de la majorité

Toute personne a le droit à la liberté d'expression.

Ce droit comprend, entre autre, la liberté de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence quelle qu'elle soit. Cette liberté est fondamentale : exprimer des idées dans le respect de l'autre, même si elles déplaisent. Pour autant elle n'autorise pas la diffamation et l'injure.

Cette conception de la liberté nous la faisons nôtre.

Ainsi tout citoyen peut donc écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté. Etre libre ce n'est pas dire tout ce que l'on veut. Et puis en cette période de fêtes, il est permis de rêver : s'opposer, critiquer, contester une gestion ou des choix et malgré tout être positif par des propositions constructives.

Nous tolérons néanmoins l'inexactitude, la désinformation des faits et des chiffres dès lors qu'une opposition, dans sa grande solitude, n'a pas d'autre moyen d'exister.

▶ Expression de l'opposition

L'équipe « Pour une nouvelle ère » a vu cette fin d'année 2023 marquée, et entre autres, par la diffusion de notre publication distribuée en septembre. Elle faisait suite à celle parue en novembre 2022. Les retours effectués par vos soins auprès de nos représentants témoignent d'un attachement à pouvoir disposer de données et d'informations élargies, précises et crédibles. Comment ne pas remercier les habitants de la cité et par conséquent, incite notre groupe à poursuivre dans cette voie.

En outre, à l'aube de l'année 2024, l'équipe « Pour une nouvelle ère » vous présente ses meilleurs vœux.



